Avis Technique 5/98-1351 bis

Extension de l'Avis Technique 5/98-1351

Revêtement d'étanchéité de toitures

Roof waterproofing system

Dachabdichtung

Elastogan

Titulaire : INDEX SpA
Via G. Rossini
I-37060 Castel d'Azzano

Distributeur : Société CALLAGAN
427, cours Emile Zola
F-69110 Villeurbanne

Usines : I-37060 Castel d'Azzano

Commission chargée de formuler des Avis Techniques

(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 5

Toitures, couvertures, étanchéités

Vu pour enregistrement le 1er mars 1999

Pour le CSTB : J.-D. Merlet, Directeur Technique

Bulletin des Avis Techniques
n° 400 (juin 1999)

CSTB
le futur en construction

Secrétariat de la commission des Avis Techniques CSTB, 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 Paris Cedex 16
Tél. : 01 40 50 28 28 - Fax : 01 45 25 61 51 - Internet : www.cstb.fr

Toute représentation ou reproduction de ce document faite sans le consentement du CSTB est illicite. Elle constitue une contrefaçon au sens de la loi du 11 mars 1957 - CSTB 1999

Le Groupe Spécialisé n° 5 «Toitures, couvertures, étanchéités» a examiné, le 19 octobre 1998, la demande présentée par INDEX SpA, bénéficiaire de l'Avis Technique 5/98-1351 relatif au procédé EUROHELASTO, de voir étendre cet Avis Technique au même procédé distribué par la Société CALLAGAN sous la dénomination commerciale ELASTOGAN.

Le tableau de correspondance entre les dénominations des différentes feuilles du procédé est :

Feuilles du procédé EUROHELASTO	Feuilles du procédé ELASTOGAN
EUROHELASTO 25/SV	ELASTOGAN 25/SV
EUROHELASTO 20 SL3/VP	ELASTOGAN SL3/VP
EUROHELASTO 20 SL4/P	ELASTOGAN SL4/P
EUROHELASTO 25 ARD S/V	ELASTOGAN 25 ARD / SV
EUROHELASTO 40 ARD S/V	ELASTOGAN 40 ARD / SV
EUROHELASTO 30 SL3/VP	ELASTOGAN 30 SL3/VP
EUROHELASTO PY 180 ARD S/P	ELASTOGAN PY 180 ARD S/P
EUROHELASTO 35 S/P	ELASTOGAN 35 S/P

Compte tenu des engagements :

- de INDEX SpA, de ne fournir à la Société CALLAGAN, en vue de la commercialisation sous la dénomination ELASTOGAN, que le procédé EUROHELASTO,
- de la Société CALLAGAN, de ne distribuer, sous la dénomination ELASTOGAN, que le procédé EUROHELASTO,
- de la Société CALLAGAN, de INDEX SpA ou de son distributeur direct la Société INDEX France (16 rue Saint-Petersbourg, 75008 Paris) d'assurer l'assistance technique sur le procédé,
- concernant l'identification des éléments du système ELASTOGAN qui est identique à celle de l'EUROHELASTO (étiquettes sur rouleaux...) sauf pour les noms des feuilles, suivant le tableau précédent,

le Groupe Spécialisé n° 5 formule, concernant le ELASTOGAN, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 5/98-1351, aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.

Validité : jusqu'au 30 juin 2001.

Pour le Groupe Spécialisé n° 5
Le Président
C. DUCHESNE